

RÉPONSE DE LA DIRECTION
Évaluation du Programme Rescol
le 16 janvier 2004

CONTEXTE

Le présent rapport expose les résultats d'une étude d'évaluation réalisée par BearingPoint pour la Direction générale de la vérification d'Industrie Canada (IC).

La présente évaluation vise à apporter des renseignements qui pourront contribuer aux décisions de développement des politiques et de programmation qui ont trait à l'élaboration de la suite de la stratégie Un Canada branché et de la Stratégie d'innovation d'Industrie Canada, et particulièrement aux programmes qui relèvent de Rescol.

La méthode retenue pour réaliser l'étude a nécessité un vaste processus de consultation des personnes-ressources, des participants et des partenaires impliqués dans l'initiative et les activités de Rescol.

La mission actuelle de Rescol - Rescol collabore avec des partenaires canadiens du domaine de l'apprentissage pour améliorer l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) et leur intégration dans le milieu de l'apprentissage, afin que notre société de demain, forte de ses compétences en matière de TIC, soit en mesure de prendre part à l'économie du savoir.

L'étude d'évaluation démontre une responsabilité forte par les organisations au fonctionnement dans une façon plus cohérente et intégrée dans l'avenir. Bien que les couchers du soleil de SN le 31 mars, 2004, cette étude d'évaluation sera très serviable dans faire de recommandations pour diriger des décisions pour l'avenir du programme.

La Direction de programme est commise à adressant chacune des recommandations trouvées dans l'étude d'évaluation comme la série hors dans la Réponse de Direction détaillée au dessous, comme applicable maintenant et si le programme continue.

Réponses de la direction Leçons Apprises et Recommandations

Flexibilité du programme

Pour répondre aux besoins futurs en matière de conception des programmes, il est recommandé que Rescol conserve une approche flexible qui lui permettra de répondre aux différentes exigences des divers systèmes d'éducation des provinces, des territoires et des Premières nations du Canada.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. La flexibilité d'exécution a été, jusqu'ici, un élément essentiel de la conception et de l'exploitation des programmes de Rescol. Ce dernier a mis en place un certain nombre de mécanismes institutionnels qui permettent à ses partenaires de collaborer à la conception et à la mise en oeuvre des programmes; il s'agit du Conseil consultatif national de Rescol (CCNR), du Groupe national de travail de Rescol à la Source, de l'Institut du Réseau des écoles innovatrices et des organismes autochtones de gestion régionale. Récemment, le CCNR a prodigué des conseils sur les priorités des futurs programmes de Rescol et sur certains aspects de leur mise en oeuvre.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction de Rescol propose de consulter ses partenaires à propos de toute initiative nouvelle ou modifiée touchant la programmation d'initiatives d'apprentissage électronique.

Mission

Rescol a eu la main heureuse en adoptant un objectif original, rassembleur et axé sur le long terme, pour ce qui est d'implanter les TIC dans les écoles. À l'heure actuelle, il est nécessaire d'articuler pour Rescol une mission analogue, qui sera rassembleuse, stable et axée sur le long terme. Autrement dit, il est nécessaire d'énoncer clairement comment Rescol doit intervenir concernant la façon dont les TIC devraient être utilisés, dans cinq ans, dans le secteur de l'éducation au Canada.

Recommandation :

Le Conseil consultatif national de Rescol pourrait être chargé de mener à bien cette tâche en la confiant à un groupe de travail issu de ses rangs; ce groupe aurait le mandat d'examiner certains défis particuliers et de formuler des solutions réalisables. L'énoncé de « vision » préparé par le CCNR à cet égard constitue un bon point de départ. Les établissements d'enseignement, les intéressés du secteur privé et les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux devront être représentés au sein de ce groupe de travail et y participer activement.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. En préparant la vision commune et le plan d'action qui en découle, les membres du CCNR ont eu l'occasion de réfléchir au rôle de tous les principaux intervenants du réseau d'apprentissage électronique et d'établir en quoi Rescol pouvait apporter une contribution unique, sans faire double emploi ou provoquer des chevauchements. La vision et le plan d'action datent maintenant de plus de deux ans. Il conviendrait de revoir les rôles et les responsabilités avec nos partenaires et nos collaborateurs, avant de changer irrévocablement l'orientation du programme.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction de Rescol consultera ses partenaires actuels et/ou nouveaux, dans le domaine de l'apprentissage électronique, pour mettre à jour la vision et le plan d'action qui ont été élaborés en commun.

Volets du programme

À l'avenir, les programmes de Rescol devraient continuer à miser sur la prestation par projets et sur le développement professionnel de l'enseignant pour mobiliser efficacement les partenaires et pour mettre en oeuvre, en éducation, des solutions novatrices faisant appel aux TIC.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. La prestation par projets et le perfectionnement professionnel de l'enseignant se sont avérés efficaces pour ce qui est d'appuyer l'intégration des TIC aux environnements d'apprentissage. La conception de nouvelles initiatives doit prendre en compte ce qui suit :

- l'apprentissage par projets est maintenant accepté davantage au primaire et au secondaire et pourrait donc nécessiter moins d'incitatifs directs qu'auparavant;
- les programmes de perfectionnement professionnel destinés à l'enseignant et élaborés à l'échelon fédéral doivent, sans exception, respecter les champs de compétence provinciaux et territoriaux.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction de Rescol mettra l'accent, pour la conception de nouveaux programmes, sur le changement de l'école entière (dont l'apprentissage par projets fait partie) et sur la formation de futurs enseignants qui sont rompus aux techniques des TIC.

Partenariats et participation volontaire

Rescol devrait continuer à mettre en oeuvre ses objectifs énoncés en lançant des initiatives de programme qui sont fondées sur la participation volontaire de ses partenaires, leur offrant des incitatifs financiers et non financiers qui répondent aux critères de l'optimisation des ressources et qui contribuent à l'adoption et à l'utilisation des TIC dans les établissements d'enseignement et les milieux d'apprentissage.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. Jusqu'ici, le programme Rescol a été fortement tributaire de la participation volontaire des enseignants (pour choisir et/ou préparer le contenu pédagogique, par exemple) et des contributions en nature des gouvernements provinciaux et territoriaux (sans quoi les initiatives Ordinateurs pour les écoles et Rescol à la Source, par exemple, ne pourraient pas exister). Le recours au bénévolat et aux services en nature pour l'exécution du programme permet de donner une portée beaucoup plus grande aux ressources fédérales consacrées au programme. Les risques supplémentaires d'une telle approche sont énumérés dans le cadre de vérification fondé sur les risques préparé pour Rescol; bref, les risques

sont gérés par l'intermédiaire de stratégies de consultation périodique et d'habilitation des partenaires.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, les initiatives de sortie et les nouvelles initiatives rattachées aux programmes feront appel à la participation volontaire des partenaires.

Options/autres modes d'exécution du programme

En ce qui concerne les pratiques les plus rentables, sur le plan des coûts et des résultats, une étude réalisée pour divers systèmes d'éducation provinciaux et territoriaux contribuera à déterminer si d'autres modes d'exécution pourraient répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. De plus, des comparaisons coûts-efficacité entre le programme Rescol canadien et des programmes similaires mis en oeuvre par d'autres pays permettraient d'obtenir de précieux enseignements. Industrie Canada devrait entamer une étude comparative pour cerner les pratiques les plus rentables sur le plan des coûts et des résultats, afin de continuer à intégrer les technologies de l'information et des communications à l'environnement pédagogique.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. Un certain nombre de travaux a déjà été exécuté dans ce domaine. La société Michael Teeter and Associates a effectué à l'automne 2003 une étude visant à examiner l'étendue du double emploi et des chevauchements entre le site Internet fédéral de Rescol et les sites Internet des gouvernements provinciaux et territoriaux. Rescol cherche aussi à tenir tous ses partenaires au courant des initiatives provinciales et territoriales par le truchement de comptes rendus qui sont présentés aux réunions périodiques du CCNR. La direction de Rescol reconnaît qu'une approche plus disciplinée et plus régulière se justifierait. La direction de Rescol appuierait également la tenue d'une étude sur les méthodes utilisées à l'étranger pour favoriser l'intégration des TIC à l'apprentissage. Ces renseignements pourraient accélérer l'adoption de pratiques prometteuses qui proviennent de l'étranger et qui pourraient être transmises à nos partenaires provinciaux et territoriaux.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction répartira les fonds nécessaires à la réalisation de telles études.

Innovation

Toute nouvelle politique et tout nouveau concept de programme que Rescol adresse aux adoptants précoces et aux innovateurs doivent faire « monter la barre » de ce que constitue une innovation. Bien sûr, il faudra aussi examiner la pertinence et l'impact des initiatives novatrices.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves, précisant que l'innovation continue fait déjà partie de la « culture » du programme. Par exemple, les projets de Rescol à la Source qui sont acceptables aujourd'hui sont considérablement différents de ceux qui l'étaient il y a cinq ans; les projets d'aujourd'hui ont pour résultat la création d'un contenu pédagogique autorisé à l'échelle provinciale. On peut raisonnablement faire valoir que les projets en ligne ne sont plus, en soi, avant-gardistes. Les nouveaux programmes devraient viser le changement de l'école tout entière, ou permettre déterminer comment un système pédagogique complet peut faire, de façon irréversible, la transition vers un apprentissage compatible avec les TIC.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction proposera le recours à des instruments de programme nouveaux ou modifiés qui tiendront compte de l'évolution qui a eu lieu dans le système d'apprentissage au chapitre de l'intégration des TIC.

Critères d'accès

Les futurs concepts de programmes doivent prévoir différents critères d'accès pour les participants du programme—en fonction, par exemple du niveau de compétence, du groupe d'âge, de la répartition géographique, des différences culturelles, ainsi que des systèmes et des caractéristiques scolaires des provinces et des territoires.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation, mais avec réserves. La direction croit à des concepts de programme qui répondent aux besoins des partenaires et des clients (voir la section intitulée Flexibilité du programme, plus haut). Surtout au début, l'initiative Rescol à la Source était fortement adaptée à chaque sphère de compétence (ce sont les provinces qui ont insisté pour obtenir l'uniformité). Pour des initiatives comme le Réseau des écoles innovatrices, on admet qu'il y ait des différences entre le primaire et le secondaire, et entre régions. Cependant, à titre de programme fédéral, Rescol possède ses propres objectifs et ses propres responsabilités, et les initiatives de programme doivent s'y conformer.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction propose de consulter ses partenaires au sujet de toute initiative nouvelle ou modifiée concernant les programmes d'apprentissage électronique.

Possibilités de maillage

Rescol devrait prévoir, dans son calendrier et son budget, de fréquents événements de maillage (à la fois virtuels et en personne) pour réunir les participants et les partenaires du programme, particulièrement les enseignants, afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et partager les résultats de leurs initiatives.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. Le programme Rescol finance déjà la tenue d'un certain nombre d'activités de maillage de ce genre. Le symposium annuel du Réseau des écoles innovatrices en est le meilleur exemple. En 2003, 200 enseignants ont participé à un forum organisé par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants pour discuter de ce dont ils ont besoin pour faire en sorte que l'intégration de la technologie fonctionne mieux en salle de classe. Des jeunes sont aussi invités à participer à des discussions en ligne, sous les auspices du Conseil consultatif jeunesse de Rescol, et se rencontrent en personne, à l'occasion.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction répartira les fonds nécessaires à la tenue de tels événements.

Régionalisation et transfert d'attributions

Industrie Canada et le programme Rescol devraient continuer à recourir à un mécanisme d'exécution décentralisé pour ses éléments de programme, tout en conservant le contrôle de l'ensemble du budget, les responsabilités de surveillance et le pouvoir de prendre les décisions concernant la conception et l'exécution des politiques et des programmes.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation, mais avec réserves. On sait déjà que l'exécution décentralisée fonctionne efficacement dans le cas d'Ordinateurs pour les écoles et de Rescol à la Source. Jusqu'ici, ce mode d'exécution semble également efficace pour les programmes destinés aux Premières nations. Toutefois, l'exécution décentralisée n'a aucun sens pour certaines initiatives (on pense, par exemple, au site Internet), tandis que pour certains programmes de nature pancanadienne, il faut ouvrir un seul bureau (p. ex., Campus branché, EduSpecs).

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction propose d'envisager l'application de systèmes d'exécution décentralisés aux initiatives de programmes.

Collaboration avec les écoles et avec les conseils et commissions scolaires

La collaboration avec les écoles et avec les conseils et commissions scolaires est essentielle à la réussite continue du programme.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation, mais avec réserves. Rescol entretient depuis longtemps des relations efficaces et collégiales avec l'Association canadienne des commissions / conseils scolaires et avec l'Association canadienne des directeurs d'école. Rescol a travaillé directement avec certaines commissions ou conseils scolaires pour certains projets particuliers (à Laval, par exemple), et directement avec des écoles, dans le cadre du programme du Réseau des écoles innovatrices. Cependant, le fait de travailler directement avec les conseils ou commissions scolaires et avec les écoles pose un certain nombre de défis : le Canada compte plus de 400 conseils

et commissions scolaires et plus de 16 000 écoles, de sorte qu'il serait difficile d'entretenir des rapports directs avec chacun de ces établissements ou organismes; en outre, les contacts directs, s'ils sont perçus comme étant très répandus, peuvent soulever des questions sur le plan des champs de compétence.

Rôle d'Industrie Canada et du secteur privé

Il faudrait financer des recherches pour comprendre quel modèle opérationnel et quelles mesures incitatives conviendront le mieux pour convaincre le secteur privé de participer aux futures initiatives de Rescol.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. Rescol a réussi, par le passé, à mobiliser le secteur privé (p. ex. Stentor et Bell pour la connectivité, la Banque Royale pour les PPM, et plusieurs entreprises pour Rescol à la Source et Ordinateurs pour les écoles). Le Fonds des didacticiels multimédias et des applications d'accès public de Rescol comportait aussi un programme temporaire de mobilisation concertée. D'autres occasions existent, mais elles ne sont toutefois pas encore exploitées au maximum.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction répartira les fonds nécessaires au financement de ces recherches.

Relevé des enjeux

Le moment semble indiqué d'effectuer un relevé général des besoins et de ce qui doit être fait à l'appui des applications futures des TIC dans le secteur de l'éducation au Canada.

Recommandation

Industrie Canada est en mesure d'assumer la direction et la surveillance d'un tel relevé des enjeux et devrait donc envisager d'entreprendre cette initiative.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation sans réserves. La direction croit qu'un tel relevé pourrait être réalisé dans le contexte de la préparation d'un nouvel énoncé de mission pour Rescol (voir la section intitulée Mission, plus haut).

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction répartira les fonds nécessaires au financement de ces recherches.

Absence de stratégie nationale pour l'utilisation des TIC en éducation

Les résultats des initiatives de Rescol se font souvent attendre et le processus visant à favoriser l'innovation et l'utilisation novatrice des TIC dans le domaine de l'éducation nécessite un engagement à long terme de la part de tous les intéressés et des gouvernements fédéral et provinciaux. En l'absence d'une stratégie nationale visant l'utilisation des TIC dans le secteur de l'éducation, il est très important, à tout le moins, d'articuler clairement une vision qui permettra à tous de s'entendre pour agir.

Recommandation:

Industrie Canada, avec la participation du Conseil consultatif national de Rescol, devrait jouer un rôle prépondérant pour ce qui est d'articuler cette vision.

Réponses de la direction

La direction de Rescol appuie cette recommandation, mais avec réserves. Comme pour le précédent énoncé de vision, l'exercice de visualisation concertée auquel se prêtent les membres du CCNR semble donner des résultats positifs pour ce qui est de définir la stratégie. La direction de Rescol pense que la stratégie nationale d'utilisation des TIC en éducation devrait résulter des travaux de tous les intervenants du CCNR. Le programme Rescol peut prendre l'initiative pour ce qui est de mettre le processus en branle, d'organiser les travaux et de rédiger les documents sur lesquels se penchera le CCNR.

Si le programme Rescol est prolongé et/ou modifié, la direction proposera ce qui précède à son conseil consultatif.